

6.4 Vie citoyenne

En France métropolitaine en 2019-2020, 56 % des **immigrés** âgés de 18 à 59 ans vivant en **logement ordinaire** ont la nationalité française ou celle d'un pays de l'Union européenne (UE) à 28, et peuvent donc être inscrits sur les listes électorales. Parmi eux, 56 % déclarent l'être, contre 87 % des personnes sans ascendance migratoire ► **figure 1**. Les immigrés d'Asie (81 %) et d'Afrique (74 %) sont bien plus nombreux à déclarer être inscrits sur les listes électorales que ceux de l'UE à 27 (31 %) : parmi ces derniers, près de quatre sur cinq n'ont pas la nationalité française, et ne peuvent donc participer qu'aux élections européennes et municipales ; ils sont ainsi moins incités à s'inscrire que les immigrés naturalisés d'autres pays.

Les **descendants d'immigrés** ont pratiquement tous la nationalité française ou une autre nationalité européenne. 83 % déclarent être inscrits sur les listes électorales. Leurs taux d'inscription sont plutôt homogènes (de 79 % à 86 % selon l'origine), et proches de celui des personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés.

Parmi les personnes de 18 à 59 ans de nationalité française se déclarant inscrites sur les listes électorales, 85 % déclarent avoir voté au premier tour de l'élection présidentielle en 2017. La participation est un peu plus faible pour les immigrés (82 %) et encore plus pour les descendants d'immigrés (79 %). Elle varie selon l'origine : 62 % des descendants d'immigrés d'Afrique guinéenne ou centrale déclarent avoir voté, contre 85 % de ceux d'Europe du Sud et 86 % de ceux du reste de l'UE à 27. Ces différences s'expliquent en partie par des différences d'âge moyen ► **fiche 1.3**, la participation aux élections augmentant avec l'âge. Aux élections européennes de 2019, la participation déclarée est moindre aussi bien pour les personnes sans ascendance migratoire (61 %) que pour les immigrés (58 %) et descendants d'immigrés (53 %).

Outre le vote, la mobilisation citoyenne peut prendre d'autres formes, telles que l'acte

de signer une pétition, de participer à une manifestation ou de faire grève. 31 % de l'ensemble de la population de 18 à 59 ans a entrepris au moins une de ces actions dans les douze derniers mois : 25 % ont signé une pétition, 9 % ont participé à une manifestation légale et 6 % ont fait grève. Ces modes de mobilisation sont moins fréquents chez les immigrés : 17 % ont effectué une des trois actions, avec la mobilisation la plus faible chez les immigrés d'Asie (11 %), en particulier ceux de Chine (4 %). Les descendants d'immigrés adoptent plus fréquemment ces modes de mobilisation (30 %), en particulier ceux d'Europe hors UE à 27 (37 %). Contrairement à la participation électorale, ces autres modes de mobilisation diminuent avec l'âge : 32 % des personnes de 18 à 30 ans ont manifesté, signé une pétition ou fait grève au cours des douze derniers mois, contre 25 % des personnes de 50 à 59 ans.

Les immigrés font plus confiance aux institutions françaises que la population sans ascendance migratoire : 81 % ont répondu avoir « tout à fait confiance » ou « plutôt confiance » en la police (contre 75 % des personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés), 79 % en la justice (contre 63 %) et 87 % en l'école (contre 82 %) ► **figure 2**. Cependant, ils sont également un peu plus nombreux à ne pas savoir répondre ou à refuser de répondre à ces questions. Si la confiance en l'école reste importante à la deuxième génération (83 %), elle est moindre en la police (67 %) et la justice (63 %), en particulier pour les descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne : 47 % de ceux d'Afrique sahélienne et 48 % de ceux d'Afrique centrale ou guinéenne disent faire confiance à la justice, et ces proportions sont respectivement de 42 % et 47 % pour la confiance en la police. Ceux-ci sont par ailleurs les plus souvent confrontés à la police : alors que 21 % de la population déclare avoir connu au moins un contrôle d'identité dans les douze derniers mois, c'est le cas de 34 % des descendants d'immigrés d'Afrique sahélienne et de 29 % de ceux d'Afrique guinéenne ou centrale. ●

► Définitions

Immigrés, logement ordinaire, descendants d'immigrés : voir *Glossaire*.

► 1. Participation électorale des personnes de nationalité française ou européenne

en %

| | Inscrits sur les listes électorales en France | Parmi les inscrits sur listes électorales, a voté | |
|--|---|---|-----------------------------------|
| | | Au 1 ^{er} tour de l'élection présidentielle en 2017 ¹ | Aux élections européennes en 2019 |
| Immigrés, dont : | 56 | 82 | 58 |
| Algérie | 78 | 83 | 53 |
| Maroc, Tunisie | 73 | 82 | 57 |
| Afrique sahélienne | 76 | 81 | 65 |
| Afrique guinéenne ou centrale | 81 | 75 | 60 |
| Asie du Sud-Est | 83 | 87 | 56 |
| Turquie, Moyen-Orient | 82 | 88 | 57 |
| Chine | 63 | 81 | 57 |
| Europe du Sud | 29 | 88 | 61 |
| Autres pays de l'UE27 | 33 | 81 | 64 |
| Descendants d'immigrés, dont : | 83 | 79 | 53 |
| Algérie | 83 | 77 | 50 |
| Maroc, Tunisie | 85 | 77 | 48 |
| Afrique sahélienne | 79 | 73 | 43 |
| Afrique guinéenne ou centrale | 80 | 62 | 42 |
| Asie du Sud-Est | 82 | 74 | 42 |
| Turquie, Moyen-Orient | 84 | 69 | 43 |
| Europe du Sud | 82 | 85 | 62 |
| Autres pays de l'UE27 | 86 | 86 | 62 |
| Ni immigrés ni descendants d'immigrés | 87 | 86 | 61 |
| 18 à 30 ans | 79 | 70 | 44 |
| 31 à 40 ans | 83 | 88 | 55 |
| 41 à 50 ans | 85 | 92 | 68 |
| 51 à 59 ans | 89 | 92 | 72 |
| Ensemble | 84 | 85 | 60 |

1 Parmi ceux ayant la nationalité française.

Note : l'inscription sur les listes et la participation électorale mesurées ici sont issues de déclarations individuelles dans l'enquête Trajectoires et Origines 2 ; ces chiffres peuvent donc être différents de ceux issus du Répertoire électoral unique ou de l'enquête sur la participation électorale 2017 spécifiquement dédiée à ce thème.

Lecture : en 2019-2020, 56 % des immigrés ayant la nationalité française ou une autre nationalité de l'UE à 28 déclarent être inscrits sur les listes électorales en France. Parmi eux, 82 % de ceux ayant la nationalité française déclarent avoir voté au premier tour de l'élection présidentielle en 2017.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire et ayant la nationalité française ou une autre nationalité de l'UE à 28.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

► 2. Confiance envers les institutions

en %

| | Police | | Justice | | École | |
|--|-----------|------------------------|-----------|------------------------|-----------|------------------------|
| | Immigrés | Descendants d'immigrés | Immigrés | Descendants d'immigrés | Immigrés | Descendants d'immigrés |
| Ensemble des immigrés et descendants d'immigrés, dont : | 81 | 67 | 79 | 63 | 87 | 83 |
| Algérie | 82 | 63 | 83 | 63 | 91 | 82 |
| Maroc, Tunisie | 85 | 67 | 84 | 64 | 89 | 84 |
| Afrique sahélienne | 77 | 42 | 80 | 47 | 89 | 83 |
| Afrique guinéenne ou centrale | 76 | 47 | 77 | 48 | 90 | 75 |
| Asie du Sud-Est | 80 | 73 | 77 | 67 | 86 | 85 |
| Turquie, Moyen-Orient | 84 | 69 | 80 | 67 | 90 | 91 |
| Chine | 76 | ns | 76 | ns | 87 | ns |
| Europe du Sud | 81 | 77 | 73 | 63 | 84 | 83 |
| Autres pays de l'UE27 | 84 | 77 | 76 | 64 | 80 | 80 |
| Ni immigrés ni descendants d'immigrés | 75 | | 63 | | 82 | |
| Ensemble | 76 | | 65 | | 82 | |

ns : non significatif, la taille des échantillons n'est pas suffisante pour une exploitation.

Note : sont considérées comme ayant confiance envers une institution les personnes ayant répondu avoir « tout à fait confiance » ou « plutôt confiance » envers celle-ci. Les proportions sont calculées sur l'ensemble des personnes, y compris celles qui n'ont pas souhaité répondre à ces questions ou n'ont pas su quoi répondre (entre 4 % et 7 % pour les immigrés, 2 % et 3 % pour leurs descendants et 1 % à 3 % pour le reste de la population).

Lecture : en 2019-2020, 81 % des immigrés ont déclaré avoir confiance envers la police en France.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).